

Un autre partage des richesses maintenant !

Transports en commun, industrie, commerce, pétrochimie, énergie, logistique, sncf : dans les entreprises et les secteurs professionnels, les mobilisations et grèves pour des hausses de salaires s'enchaînent. Nous le voyons bien, rares sont les endroits où le patronat lâche des augmentations de salaire par la simple "négociation". C'est par nos luttes que nous arrivons à obtenir des avancées conséquentes, à obliger à la réouverture de NAO (négociations annuelles obligatoires).

Dans ce cadre l'Union syndicale Solidaires soutient l'ensemble des luttes qui visent à obtenir un autre partage des richesses que nous produisons. Le 10 novembre sera une journée où des mobilisations sur les salaires existeront dans des secteurs professionnels et dans certains départements où des travailleuses et travailleurs seront en grève. Des syndicats et unions départementales de Solidaires participeront à ces mobilisations.

Il y a une urgence à compenser le poids de l'inflation sur nos vies : de plus en plus d'entre nous ont de sérieuses difficultés à boucler le mois. Nous devons pouvoir vivre dignement de notre travail : nous voulons vivre pas survivre.

C'est pourquoi nous nous opposons à toute nouvelle régression sociale sur le chômage ou sur nos retraites. Sur ce sujet, le gouvernement veut nous faire travailler plus longtemps. Pourquoi ? Pour économiser quelques milliards d'euros par an. Bien moins que les centaines de milliards qui nous échappent chaque année, données en cadeau aux entreprises, aux actionnaires, aux milliardaires.

Non, nous n'accepterons pas de travailler plus longtemps en galérant, pour que les plus riches continuent de vivre sur notre dos et détruisent la planète.

Solidaires fait de la bataille pour une autre répartition des richesses, pour nos salaires, nos retraites, bourses et minimas sociaux le cœur de son action dans les mois à venir. La confrontation sociale est inévitable, préparons-nous y !



Solidaires a des mesures d'urgence

- +400 euros pour toutes et toutes
- Retraites à 60 ans max à taux pleins avec 37.5 année de cotisation
- Le SMIC à 1700 Euros NET
- Pas de retraite, allocation chômage ou minima social en dessous du SMIC
- Egalités des salaires femmes/hommes
- Revalorisation du point d'indice des fonctionnaires
- Echelle des salaires de 1 à 5 au maximum
- Gratuité des transports en communs

Pour les financer on prend sur la fraude et l'exil fiscal, les dividendes, les superprofits, les fortunes des milliardaires et la limitations des hauts revenus